

## ÎLES SALOMON

**Date des élections:** 24 octobre 1984

### **But de la consultation**

Renouvellement de l'ensemble des membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

### **Caractéristiques du Parlement**

Le Parlement national monocaméral des Iles Salomon est composé de 38 membres élus pour 4 ans.

### **Système électoral**

Tous les citoyens des Iles Salomon âgés de 18 ans révolus sont habilités à voter dans la circonscription où ils résident. Ne peuvent toutefois pas voter les personnes condamnées à mort ou à une peine de prison de six mois ou plus, les malades mentaux et les personnes reconnues coupables de fraudes électorales.

Les listes électorales sont établies au niveau de chaque circonscription et mises à jour chaque année. Le vote n'est pas obligatoire.

Sont éligibles au Parlement les électeurs âgés de 21 ans révolus, à l'exception des personnes qui ont fait serment d'allégeance à un État étranger, celles qui assument des fonctions publiques ou en rapport avec les élections et les faillis non réhabilités.

Les candidats doivent bénéficier du soutien d'au moins trois électeurs résidant dans la même circonscription et verser une caution non remboursable de SI \$100.

Les 38 membres du Parlement sont élus dans autant de circonscriptions au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

En cas de vacance de siège en cours de législature, il est procédé à une élection partielle.

### **Considérations générales et déroulement de la consultation**

A la suite des élections générales d'août 1980, le Parlement a approuvé un an plus tard une motion de censure à l'égard du Premier Ministre Sir Peter Kenilorea (Parti uni des Iles Salomon - SIUPA) et désigné M. Solomon Mamaloni (Parti de l'alliance populaire - PAP) pour lui succéder. Un important remaniement ministériel a eu lieu en février 1984.

Au total, 230 candidats briguaient les 38 sièges du Parlement. Le jour du scrutin, la coalition au pouvoir comprenant le PAP, le Parti démocratique national (NADEPA) et des indépendants a subi une défaite et 19 membres titulaires n'ont pas été réélus. Des négocia-

tions privées ont ensuite eu lieu en vue de choisir un Premier Ministre. Sir Peter a été finalement désigné, le 19 novembre, à ce poste qu'il retrouvait ainsi trois ans après l'avoir perdu. Il a annoncé ultérieurement la composition de son Cabinet.

## **Données statistiques**

### *1. Répartition des sièges au Parlement*

Formation politique	Nombre de sièges
Parti uni des Iles Salomon (SIUPA) . . .	13*
Parti de l'alliance populaire (PAP) . . .	12
Parti démocratique national (NADEPA)	1
<i>Salomons Ano Sagufenua</i> . . . . .	4
Indépendants . . . . .	7
	<b>37*</b>

### *2. Répartition des parlementaires suivant le sexe*

Hommes	<b>37*</b>
Femmes	
	<b>37*</b>

•Plus un siège vacant.